



Sev'Infos

Communication de la Municipalité de Sévignac

Très belle année
2025



N°131

Janvier / Février / Mars 2025

www.sevignac.bzh



Sommaire

Edito

- Page 2

Les échos de notre commune

- Pages 3 et 4

Vie municipale

- Pages 5 et 6

Vie administrative

- Page 7

Vie sociale / Infos diverses

- Page 8

Enfance / Jeunesse

- Page 9

Environnement / Cadre de vie

- Pages 10 et 11

Informations diverses

- Page 12

Les échos de notre commune

- Pages 13 à 16



Mairie de Sévignac
5 rue des Écoliers
22250 SÉVIGNAC
Tél. 02 96 84 92 01
Fax : 02 96 84 95 92
mairie.sevignac@wanadoo.fr
www.sevignac.bzh

Directeur de la publication :
Yvon Berhault

Crédits photos :
Mairie de Sévignac, associations

Création et impression :

Imprimerie LE MAIRE
22230 MERDRIGNAC

EDITO

En ces premiers jours de l'année 2025, je vous présente mes meilleurs vœux. Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, beaucoup de bonheur. Je souhaite qu'elle soit à la hauteur de toutes vos espérances.

J'aimerais souligner la bonne santé démographique de notre commune puisque le nombre d'habitants ne cesse de croître et que 2024 a enregistré 15 naissances, 8 filles et 7 garçons.

Malgré le contexte économique, tous les projets communaux continuent, certes avec plus ou moins de difficulté, certes avec plus ou moins de retard, mais on avance, à notre rythme avec nos moyens, et comme disait Saint-Augustin, il vaut mieux suivre le bon chemin en boitant que le mauvais en courant. La voirie (curage, enrobés, tri-couches) aura une part non négligeable dans notre budget tant l'hiver pluvieux a été préjudiciable en certains secteurs.

Les principaux projets de Sévignac en 2025 sont : la rénovation du terrain de tennis, la construction d'un abribus pour la Ville Liard, la réfection du bureau de la cantine, des travaux d'aménagement de la lagune pour un traitement tertiaire, la réflexion sur un nouveau lotissement et le prolongement du sentier botanique en direction de la grotte de Rochereuil.

En ce début d'année, j'aimerais remercier et encourager toutes les forces vives de notre commune, tous les responsables d'associations ainsi que les bénévoles.

Je souhaite vous conforter dans votre rôle d'animateur et de préservation du lien social.

J'aimerais également remercier tous les agents communaux quel que soit leur domaine de compétence et d'activité. Notre équipe pédagogique, notre directrice et ses collègues professeurs.

Merci à vous pour votre engagement sans faille. Je tiens à vous apporter toute ma reconnaissance.

J'adresse mes vœux également aux acteurs économiques agricoles et non agricoles de notre territoire, nos artisans, commerçants, et entrepreneurs. Je souhaite à ceux qui souffrent du contexte actuel de pouvoir rebondir et de continuer à exercer leur profession.

Je remercie également tous mes collègues et amis du conseil municipal pour le travail qu'ils accomplissent tant dans les commissions que sur le terrain.

Avec humilité, nous continuerons à vous apporter soutien et réconfort.

Yvon BERHAULT,
le Maire.



VOEUX DU MAIRE



Aux Sévignacais

Le samedi 11 janvier, la salle Koroll a accueilli de nombreux habitants pour la traditionnelle soirée des voeux du Maire et du Conseil Municipal. Un moment convivial durant lequel M. Le Maire a pris le temps de revenir sur les réalisations de l'année 2024 en dressant le bilan des travaux réalisés avec notamment l'extension des sanitaires de la classe des maternelles de l'école et le curage.

Il a ensuite évoqué les temps forts de l'année passée notamment de la vie associative de la commune et exposé les projets phares de l'année 2025, mettant en lumière les initiatives à venir pour améliorer le cadre de vie des habitants et dynamiser la commune.

Ce moment de partage a également été l'occasion de mettre à l'honneur 6 médaillés du travail nommés par le Préfet en 2024 :

A la promotion du 1er janvier :

- Médaille d'honneur du travail Vermeil :
M. RIOU Francis, référent gestionnaire de compte à l'URSSAF de Bretagne.
- Médaille d'honneur du travail Argent :
Mme LEFFONDRE Jocelyne, agent de service de nuit à la Mutualité Retraite de Bretagne.
- Médaille d'honneur du travail Argent :
Mme LAFFOUX Graziella, chargée de relation avec les établissements à la CPAM (absente lors de la cérémonie).

A la promotion du 1er juillet :

- Médaille d'honneur du travail Grand Or :
M. CHERRIAUX Gérard, chargé d'affaires, aux lavandières (ELIS).
- Médaille d'honneur du travail Argent :
Mme DELEPINE Isabelle, auxiliaire de vie sociale à l'ASAD Mené Rance.
- Médaille d'honneur du travail Argent :
M. BRUNET Florent, agent spécialisé aux établissements Lechevestrier.

Les médailles d'honneur du travail Argent, Vermeil et Or symbolisent une récompense de la constance, du sérieux et d'assiduité.

La municipalité félicite chaleureusement ces six médaillés pour leur engagement et leurs parcours professionnels exemplaires.



Aux agents communaux

Comme le veut désormais la tradition, M. le Maire a réuni, en fin d'année 2024, le personnel communal, l'équipe enseignante de l'école ainsi que les élus de la commune. Ce moment convivial a été l'occasion pour le Maire de saluer l'engagement quotidien des agents municipaux, essentiels au bon fonctionnement des services communaux. En prévision de l'année 2025, il a également présenté ses voeux à l'ensemble des participants.

Les échanges ont ensuite laissé place à un moment de détente autour d'un verre de l'amitié, favorisant les liens et la convivialité entre les différents acteurs de la commune. Une belle manière de clore l'année sur une note positive et d'affirmer la volonté de poursuivre, ensemble, le travail au service des habitants et de la collectivité.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Le samedi 11 novembre, la commune de Sévignac s'est rassemblée pour honorer la

mémoire des soldats tombés lors de la Première Guerre mondiale. En présence des élus, des anciens combattants et de nombreux habitants, la cérémonie s'est déroulée dans le recueillement et l'émotion au Monument aux Morts.

Le maire a prononcé un discours poignant, rappelant l'importance de ce devoir de mémoire pour ne jamais oublier les sacrifices des générations passées. Une minute de silence a ensuite été observée, suivie du dépôt de gerbes de fleurs.

Un vin d'honneur a clôturé cette cérémonie, permettant aux habitants de partager un moment de convivialité et de réflexion collective.

REPAS DU CCAS



Le traditionnel repas annuel du CCAS de Sévignac s'est tenu le lundi 11 novembre rassemblant les habitants de la commune âgés de plus de 70 ans, les membres du conseil municipal, les employés communaux et les présidents des associations.

Cette rencontre conviviale et intergénérationnelle est un moment fort pour notre commune, offrant à

chacun l'occasion de se retrouver et de partager un moment de chaleur et de convivialité.

Cette année, ce sont 123 personnes qui ont répondu présentes pour ce bel événement. Notons que parmi les 12 nouveaux ayant franchi le cap des 70 ans, 6 se sont joints pour la première fois à cette assemblée. Un moment particulier a été consacré aux doyens de la commune : Mme Germaine Moisan et M. Pierre Guitton.

Les doyens de l'assemblée ont également été honorés : Germaine Botrel, Renée Pirault, Nicolle Hamoniaux, Jean Bouvier, Émile Guillouard et Pierre Guitton. Leur présence parmi nous témoigne d'une belle longévité et d'un attachement précieux à notre commune.

Un grand merci à tous les participants, ainsi qu'au traiteur Saveurs et Délices et l'animateur Christophe Thérin qui ont contribué à la réussite de cet événement.



CLUB DES AÎNÉS

Mi-décembre, une centaine d'adhérents ont dégusté la bûche de Noël offerte par le Club des Aînés. Sans oublier les animations avec les parties de cartes, le jeu de boules et les discussions sur un air d'accordéon.



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SÉVIGNAC

MARDI 29 OCTOBRE 2024

Vente terrain SUMILIA

Vente d'une partie de la voie communale d'une surface d'environ 80 m² située, au lieu-dit « Sumilia », au bout de la parcelle

YI 217 pour un montant total de 1€ (un euro) à la famille DANSIN-DELCOURT.

Demande de subvention auprès de la FAFA

Des Pare-Ballons doivent être installés de part et d'autre du terrain des sports afin d'éviter des dommages et des accidents. La commune sollicite la FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur) qui propose de

subventionner les projets des clubs amateurs en matière de sécurisation des installations contribuant à un classement fédéral, à hauteur de 50% du budget, et dans la limite de 10 000 € de subvention.

Protection sociale complémentaire

Vu le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection complémentaire de leurs agents. Vu le décret n°2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la convention de participation signée entre le Centre de Gestion des 22 et TERRITORIA MUTUELLE, à effet du 1^{er} janvier 2025, d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi

qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité en activité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation portant sur le risque «Prévoyance », de fixer le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de 7 € brut, par agent, par mois, à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent qui aura adhéré au contrat découlant de la convention de participation et de la convention d'adhésion signées par l'autorité territoriale, étant précisé que la participation est désormais attachée à la convention de participation et ne peut plus être versée dans le cas de contrats individuels souscrits auprès de prestataires labellisés.

BILAN ADMINISTRATIF ANNÉE 2024

↳ **ÉTAT CIVIL :**

- ◆ 15 naissances
- ◆ 7 mariages
- ◆ 19 décès
- ◆ 4 PACS

↳ **URBANISME :**

- ◆ 67 certificats d'urbanisme
- ◆ 35 déclarations préalables
- ◆ 18 permis de construire
- ◆ 1 permis de démolir

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Lundi, mardi et vendredi

↳ 9h-12h30 / 13h30-17h00

mardi et jeudi

↳ 8h30-12h30 : fermée l'après-midi

samedi

↳ 9h-12h30

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SÉVIGNAC

MARDI 10 DÉCEMBRE 2024

Acceptation des dons destinés à la commune

Acceptation du don offert par M. MONIN, suite à la collecte lors de la quête des fiançailles de M. MONIN à la chapelle, mise à disposition par la commune à cette occasion. Ce don contribuera à l'entretien de la chapelle Saint-Cado, la commune a la capacité d'accepter et de gérer ce don

conformément aux souhaits du donateur. Ce don est inscrit dans l'inventaire des biens de la commune et conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, la commune à l'avenir aura la possibilité d'accepter des dons.

Bilan créances éteintes irrecouvrables et admission en non-valeur

Une analyse des restes à recouvrer (impayés) a été lancée par le service de Gestion Comptable de Lamballe-Armor. Celle-ci a fait remonter un certain nombre de créances éteintes pour lesquelles le recouvrement forcé n'est plus possible. Afin d'apurer ces sommes, un mandat doit être émis au compte 6542 pour un montant de 5 000 €. Celle-ci a également fait remonter un certain nombre de créances encore recouvrables, non prescrites, mais dont les efforts de recouvrement n'ont pas porté leurs fruits depuis plusieurs années. Afin

d'apurer ces créances, un mandat doit être émis au compte 6541 pour un montant de 8 000 €. Le Conseil Municipal décide d'admettre en créances éteintes une partie du montant des créances non recouvrables, pour un montant de 2 500 € en 2025 pour le budget principal, le reste sera prévu pour les exercices budgétaires suivants ; d'admettre en non-valeurs une partie du montant des créances encore recouvrables, pour un montant de 2 000 € en 2025 pour le budget principal, le reste sera prévu pour les exercices budgétaires suivants.

Variation des taux d'intérêts des prêts et travaux en régie

Modification au budget primitif voté le 4 avril 2024, pour les motifs suivants : variation des taux d'intérêts du prêt relais TVA –

Investissement construction de la salle Koroll et travaux en régie : chantier d'extension des toilettes de l'école.

Modalités de mise en œuvre du Compte Epargne Temps

Les personnels territoriaux peuvent demander, sous certaines conditions, à bénéficier du report de certains jours de congé dans un Compte Epargne Temps (CET). La réglementation fixe un cadre

général mais il appartient le Conseil Municipal se prononce sur le détail des modalités d'ouverture, de fonctionnement, de gestion, de fermeture CET, ainsi que les modalités de son utilisation par l'agent.

Dénomination des voies communales sans nom et reclassement des chemins ruraux

Il convient de mettre à jour le tableau du classement des voies communales pour révision du calcul servant à l'attribution de la dotation globale de fonctionnement. C'est pourquoi, il a été décidé de nommer la voie sans nom 002 (voie n°12 dans l'ordre de classement des voies) : « Chemin de l'Entre-deux » et la voie sans nom 031 (voie n°151 dans l'ordre de classement des voies) : « Chemin de la Lande » ; de déclasser les voies n° 167, 280, 9 et 73 de la section des chemins ruraux, et les

classer dans la section des voies communales à caractère de rue ; de créer 2 voies et de les ajouter dans la section des voies communales à caractère de rue, correspondant au parking de l'atelier communal et au parking de la Mairie et de l'Espace Grand Clos ; de préciser que cette mise à jour ne portera pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation assurées par les voies concernées, qui resteront ouvertes à la circulation publique.



ETAT CIVIL

NAISSANCES



Sohalia ROBERT, le 21 octobre.
 Anna BIZETTE, le 31 octobre.
 Sacha LE NORMAND, le 15 décembre.
 Katell LE MAUX PLOUGASTEL, le 27 décembre.
 Bleuenn LE MAUX PLOUGASTEL, le 27 décembre.

MARIAGE



Angélique LECUYER et
 Arnaud BOUVIER, le 7 décembre.

DÉCÈS

Luzia DE SOUSA E SANTOS veuve DE MENDONÇA, le 1^{er} octobre.
 Joël MARTEL, le 3 octobre.
 Michel PERRIN, le 7 octobre.
 Pierre BOUVET, le 13 octobre.
 Fernanda DE SOUSA MENDONÇA épouse REHEL, le 21 octobre.
 Micheline CRAPAT veuve LECONTE, le 8 novembre.
 Philippe BOUCHER, le 12 décembre.
 Philippe de LAUNAY, le 31 décembre.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (garçons et filles) doivent s'inscrire le mois de leur **16^{ème} anniversaire, en mairie ou sur service-public.fr** (rubrique *Recensement Citoyen Obligatoire*).

Le recensement militaire permet :

- ↳ de vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique
- ↳ d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense
- ↳ d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

Il est essentiel de fournir **une adresse mail et un numéro de téléphone dès le recensement.**

✓ **Site :** <https://presaje.sga.defense.gouv.fr>



URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

- ♦ construction d'un carport, « 17 Lot. Les Jardins de Nancolet ».
- ♦ construction d'un carport, « 1 Lot. des Camélias ».
- ♦ construction d'une coursive et d'un garage, « 29 Badalin »
- ♦ construction d'un garage agricole, « 15 la Métairie des Aulnais ».

DECLARATIONS PREALABLES

- ♦ édification d'une clôture, « 20 Lot. Les Jardins de Nancolet ».
- ♦ installation de panneaux photovoltaïques « 1 La Gatinais ».
- ♦ installation de panneaux photovoltaïques, « 15, rue des Ecoliers ».
- ♦ création d'ouvertures et édification d'une clôture, « 67 La Villéon ».
- ♦ abattage d'arbres, « Pseul ».

CERTIFICAT D'URBANISME OPERATIONNEL

- ♦ rénovation intérieure maison d'habitation, « 11 Pengly ».

Le service **URBANISME** de la Mairie de Sévignac, est **ouvert** au public **uniquement le matin du mardi au vendredi.**



ANALYSES D'EAU

Prélèvements du 06/11/2024

- | | |
|------------------------|-------------------|
| ✓ La Grange aux Moines | ✓ Le Bourg |
| 8,2 mg/l de nitrate | 8 mg/l de nitrate |
| PH = 8,3 | PH = 8,4 |

NB : la norme de potabilité est de 50 mg/l en nitrate



DON DU SANG

L'association des donneurs de sang du pays de Duguesclin vous informe que 416 dons ont été effectués sur l'année 2024, avec la venue de 18 nouveaux donneurs. Les bénéficiaires de dons pourront à nouveau compter sur l'investissement de l'association en 2025.

Prochaine collecte le **lundi 7 avril 2025**
de 14h15 à 18h45
au Foyer Rural de Broons



AIDES A L'AGRICULTURE

Pour soutenir les porteurs de projet en agriculture sur son périmètre, Lamballe Terre & Mer a mis en place :

- Une aide à l'installation agricole de 6 000 € conditionnée ;
- Un prêt d'honneur agricole : prêt d'honneur à taux zéro pour les projets d'investissement en agriculture jusqu'à 200 000 €.

Plus d'information : lamballe-terre-mer.bzh



PASS Commerce & Artisanat

UN COUP DE POUCE POUR SE LANCER !

En soutien au développement du commerce local et de l'artisanat sur le territoire, Lamballe Terre & Mer accompagne la mise en œuvre du Pass Commerce Artisanat. A destination des commerçants et artisans, cette subvention intervient dans le cadre d'investissement à la création, au développement ou à la reprise d'entreprise et peut financer les investissements.

La subvention, cofinancée par la Région Bretagne, se calcule comme suit : 30% des investissements subventionnables, plafonnés à 25 000 € HT, sous la forme d'une subvention d'un montant maximal de 7 500 €.

Infos sur Lamballe Terre & Mer - economie@lamballe-terre-mer.bzh



C.I.A.S.

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LAMBALLE TERRE & MER A DÉMÉNAGÉ VERS DE NOUVEAUX LOCAUX.

Le CIAS vous accueille dans ses nouveaux locaux ! Son siège se trouve dorénavant rue Becquerel, Zone de la Tourelle à Lamballe-Armor.

Les services du CIAS s'adressent aux personnes de plus de 60 ans (sauf dérogation particulière) et aux personnes en situation de handicap. Il accompagne les personnes à leur domicile et propose des prestations d'aide aux gestes de la vie quotidienne (entretien du logement, courses, aide aux repas, aide à la toilette/habillage), des prestations de portage de repas et de téléassistance. Le CIAS intervient sur l'ensemble des communes de LTM.

Contacts téléphoniques et mail :
 02 96 50 73 20 / 02 96 50 69 80
cias@lamballe-terre-mer.bzh

IDENTITE NATIONALE DE SANTE Le CIAS sécurise l'accompagnement des usagers

Depuis le 1^{er} janvier 2021, vous disposez d'une identité sanitaire officielle appelée « identité nationale de santé ».

Grâce à cette identité, vous êtes identifié auprès de tous les professionnels de santé qui vous suivent.

Le référencement de l'identité nationale de santé (INS) est obligatoire pour le service d'aide à domicile, comme elle l'est chez le médecin traitant, à l'hôpital ou auprès de l'infirmier libéral. Son enregistrement permet de sécuriser le parcours de soins et d'éviter les confusions d'identité.

Afin de valider votre identité nationale de santé, les professionnels qui vous prennent en charge, auront besoin de vous demander votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport) au moins une fois, afin de vérifier vos informations.

Si vous avez des questions vous pouvez contacter le CIAS de LTM.



RELAIS PETITE ENFANCE

L'animatrice du RPE accompagne les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant (crèche, assistant maternel, garde à domicile, etc). Si le choix se porte sur un assistant maternel agréé ou une garde à domicile, l'animatrice informe sur les démarches à effectuer en tant que parent employeur, et délivre une information générale en matière de droit du travail.

L'animatrice propose un accompagnement professionnel au quotidien, que ce soit par mail, par téléphone ou en rendez-vous, à l'ensemble des assistants maternels du territoire.

Le RPE organise également des animations gratuites, ateliers et espaces jeux dédiés aux assistants maternels, gardes de jeunes d'enfants ou aux parents d'enfants de moins de 4 ans. Chaque semaine, des activités sont proposées sur plusieurs communes du territoire, dont Sévignac.

Les prochaines animations auront lieu les **vendredis 28 février et 21 mars 2025**, à l'espace **Grand Clos** (près de la mairie) de 9h30 à 11h30, sur inscriptions (minimum 3 jours avant).

Renseignements complémentaires et inscriptions au 02.96.50.08.56

✉ rpe-pleneejugon@lamballe-terre-mer.bzh



ACCUEIL DE LOISIRS

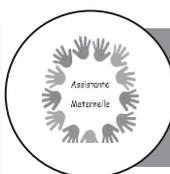
Vacances d'hiver

- Inscriptions ALSH 3-11 ans : du 17 au 29 janvier.
- Inscriptions 11-17 ans : du 24 janvier au 4 février.

Vacances de printemps

- Inscriptions ALSH 3-11 ans : du 14 au 26 mars.

Inscriptions sur le portail familles ou pour plus d'infos : <https://portail-activites-enfance-jeunesse.lamballe-terre-mer.bzh/guard/login>



FORMATION ASSISTANTS(ES) MATERNELLES

Les Relais Petite Enfance du territoire proposeront en 2025 une « **Semaine de formation continue** » à destination des assistants et assistantes maternelles. Trois formations seront proposées :

- ✓ L'éveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes.
- ✓ Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant.
- ✓ Certificat sauveteur secouriste du travail.

Les formations auront lieu du 12 au 16 mai 2025, sur inscription. Vous êtes professionnels ou professionnelles de la petite enfance ? Renseignez-vous auprès de vos RPE de secteur !



INSERTION INNOVANTE

Dans le cadre de l'accompagnement des jeunes, l'équipe de la SIJ (Structure Info Jeunes) a été formée à la **méthode ADVP**. Mais l'ADVP, c'est quoi ?

L'Activation du Développement Vocationnel et Personnel est une méthode d'orientation et d'insertion professionnelle originaire du Québec, créée au milieu des années 70. La démarche part du principe que chaque personne est capable d'agir sur son devenir. Elle place le sujet au centre de son expérience. La démarche permet d'aller à la découverte de soi et de son environnement afin de concrétiser un projet et de mettre en œuvre un plan d'action.

Grâce à cette méthode, les jeunes découvrent et priorisent ce qu'ils aiment vraiment, ce dont ils se sentent capables, les compétences qu'ils voudraient ou pourraient développer... Autant d'éléments de connaissance personnelle qui permettent aux informateurs jeunesse d'accompagner plus finement encore les jeunes dans leur orientation et dans la construction d'un projet professionnel.

Pour en savoir plus ou pour bénéficier de ce service d'accompagnement, renseignez-vous auprès de la SIJ.



DECHETS MENAGERS

Cette année le calendrier de collecte pour 2025 ne sera pas transmis par voie postale, il est disponible en ligne sur le site Lamballe Terre & Mer Agglomération :

www.lamballe-terre-mer.bzh, rubrique **Vivre et Habiter/Gestion des déchets/Mon calendrier de collecte**, ou **en mairie de Sévignac**.

Pour rappel :

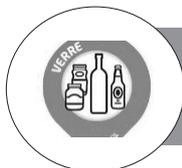
✓ Déchets ménagers courants (poubelle marron) : 12 levées par an, soit 1 fois / mois.

✓ Déchets recyclables (poubelle jaune) : 24 levées par an ; soit 2 fois / mois

☞ **Les passages supplémentaires feront l'objet d'une surfacturation.**

Maîtriser sa facture de redevance incitative, c'est réduire notre production de déchets avec des gestes simples du quotidien.

Infos au 02.96.50.13.76 ou par mail : contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh



SURVEILLANCE TRI DU VERRE

Le tri du verre doit se faire dans les trois containers situés sur la commune. En aucun cas il n'est permis de déposer les bouteilles et bocaux en verre au pied du container. Les agents municipaux ne sont pas là pour le ramassage et/ou le tri des déchets. Merci de les mettre **DANS le container**.

Ce problème est régulièrement évoqué dans le bulletin municipal mais les incivilités perdurent.

C'est pourquoi désormais, **une caméra est installée près du container situé sur le parking de l'atelier communal.**

Pour rappel, le fait d'abandonner des bouteilles à côté des bornes d'apport volontaire est considéré comme un dépôt sauvage.

Les dépôts sauvages sont strictement interdits et sont passibles d'une contravention pouvant aller jusqu'à 1500 €, article R635-8 du code pénal.



RESPECTONS LES AGENTS DE COLLECTE

4 gestes simple pour un travail essentiel

Chaque jour, les agents de collecte sillonnent le territoire pour ramasser les déchets. Leur travail, souvent invisible et sous-estimé, est essentiel pour la préservation de notre environnement.

Quelques gestes simples permettent de contribuer à faciliter leur tâche :

- Le sens de présentation des poubelles : tournez les poignées vers la voirie pour que les agents puissent les saisir facilement.
- Pas de vrac dans la poubelle marron : protégez les agents de collecte, utilisez des sacs pour les ordures ménagères.
- Pas de sacs dans la poubelle jaune : pour les emballages recyclables, laissez-les en vrac. Cela permet aux agents de contrôler plus facilement la qualité du tri et aide le centre de tri à mieux séparer les déchets pour les valoriser.
- Des bacs propres : nettoyez et désinfectez régulièrement vos bacs pour garantir l'hygiène et respecter le travail des agents de collecte.

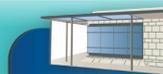
Si ces consignes ne sont pas respectées, les agents de collecte peuvent refuser de ramasser le bac. En suivant ces recommandations, nous pouvons tous contribuer à un environnement plus propre et à un travail plus efficace pour les agents.



Pensez au composteur individuel !

LTM promeut le compostage individuel en vendant des composteurs sur tout son territoire à tarifs préférentiels. Ceux-ci permettent aux habitants d'avoir une solution locale de valorisation pour leurs déchets fermentescibles (déchets de cuisine...).

Pour plus de renseignements : Lamballe Terre & Mer, service déchets ménagers, preventiondechets@lamballe-terre-mer.bzh



DISTRIBUS

Vous résidez à Sévignac, votre enfant va fréquenter un établissement scolaire sur le territoire de Lamballe Terre & Mer, et pour la rentrée 2025, vous avez besoin d'un point d'arrêt au transport scolaire, près de chez vous

Envoyez votre demande, par courrier, à la mairie de Sévignac avant le 23 mai 2025.

Celle-ci sera étudiée par LTM en fonction de différents critères (existence du circuit, desserte possible dans les 2 sens...).

+ d'infos sur www.distribus.bzh



COVOITURAGE

Le covoiturage c'est de nombreux Supers Pouvoirs : moins de stress, plus de convivialité, de la solidarité, un budget transport réduit et une voiture de moins dans le trafic !

Pour vous permettre de covoiturer au quotidien selon vos besoins, LTM est partenaire de l'association **éhop**. Elle est aussi membre de la **plateforme publique de covoiturage ouestgo.fr sur laquelle vous pouvez trouver un covoitureur.**

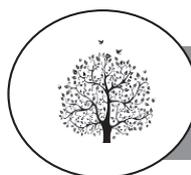


BONJOUR HABITAT

Achat d'un logement, rénovation énergétique, adaptation du logement en cas de perte de mobilité ou de situation de handicap et conseils juridiques, depuis plusieurs années, **votre agglomération répond à vos questions grâce à son service « Bonjour Habitat ».**

Selon vos besoins, Lamballe Terre & Mer vous oriente vers les bons interlocuteurs et les différents partenaires : ALEC, SoliHa ... pour **avoir un regard technique sur vos projets et/ou trouver des aides financières selon votre situation.**

En savoir + : Bonjour Habitat / 02 96 32 96 66
habitat@lamballe-terre-mer.bzh



PRESERVATION DU BOCAGE

Par ses vertus écologiques, de séquestration carbone et de préservation de la biodiversité, le bocage est l'un des éléments au cœur des politiques environnementales de Lamballe Terre & Mer et de son Plan Climat Air Énergie.

La taille de formation des haies bocagères

Quelques années après leur plantation, les arbres qui composent les haies bocagères ont besoin d'être taillés pour leur offrir une bonne conduite (développement d'une stratification de la haie).

Ces tailles dites « de formation » permettent d'assurer un bon développement de la haie, en respectant les parcelles agricoles et les routes attenantes.

Les ateliers proposés par LTM

L'objectif de ces ateliers est d'acquérir, sur le terrain, les techniques de taille sur les jeunes haies (moins de 12 ans), afin d'assurer leur pérennité, dans le respect des essences qui la composent, des périodes d'intervention et de l'utilisation des outils adéquats.

Ces ateliers sont ouverts :

- aux bénéficiaires du programme de plantation Breizh Bocage (particuliers, agriculteurs),
- à toutes les personnes intéressées par l'entretien des haies bocagères.

Gratuit, sur inscription : 02 96 50 54 72 - environnement@lamballe-terre-mer.bzh



TRANSITION ECOLOGIQUE

Afin de répondre aux enjeux économiques locaux et accompagner les artisans du territoire dans l'amélioration de leurs performances environnementales, LTM, lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt **ENVIR'A** porté par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Bretagne, travaille prioritairement sur deux axes : éco-défis et accompagner la transition écologique des artisans alimentaires (dont Artisan Zéro Gaspi).

A VOS AGENDAS !
Février 2025

17/02 : Bal After St Valentin
ADOM

Mars 2025

04/03 : Conférence Atelier du sommeil
22/03 : Fest Noz
Lamballe Terre & Mer

Avril 2025

13/04 : Courses cyclistes
Comité des Fêtes
19/04 : Repas
Club de Football
26/04 : Passage de la 58^{ème} édition du
Tour de Bretagne Cycliste

Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ?

Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs (trices) du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous.

Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

Dicton d'hiver

*Si tu grelotes dans la froidure de l'hiver ...
Observe et contemple tout autour de toi
Et tu verras que dans l'émerveillement,
Une douce chaleur envahira tout ton être.*



COMITÉ DES FÊTES



La vente de langue de boeuf à emporter, organisée le samedi 9 novembre 2024 par le comité des fêtes a rencontré à un vif succès avec 550 parts vendues. Cette manifestation a permis de faire un don de 300 € au profit de la lutte contre la maladie de Charcot. Le bureau du comité remercie les bénévoles pour les journées de préparation. Le comité des fêtes vous donne rendez-vous le dimanche 13 avril 2025 pour les courses cyclistes.

TÉLÉTHON

Les bénévoles, élus et membres de différentes associations se sont mobilisés et ont œuvré pour que cette journée de Téléthon soit une réussite.

Le samedi 30 novembre nous avons accueilli les passionnés de voitures anciennes qui ont relayé les 10 communes du relais des 10 clochers.

En soirée près de 150 repas ont été servis à la salle Koroll et autant à emporter, repas qui s'est soldé par une soirée disco. Le bénéfice a



permis de reverser 2900 € au profit du Téléthon. En amont, la vente de saucissons a également apporté des bénéfices supplémentaires.

Merci vivement à tous.

SOIRÉE JEUNES

L'OISCL organise et anime les soirées du Vendredi, ces soirées à thème sont ouvertes à tous les jeunes du territoire, de 11 à 17 ans.

Le vendredi 22 novembre 2024, 11 jeunes se sont rassemblés, dont 3 de Sévignac. La soirée avait pour thème le CASINO. Les jeunes ont retrouvé des jeux comme le black jack, la roulette, le 421, le jeu de nim ou les petits chevaux.

Le 20 décembre dernier, en raison d'un manque d'inscriptions, le programme a été modifié, la boum de Noël initialement prévue a laissé place à une soirée en deux temps : une première partie avec des petits défis sur le thème de Noël, suivie d'une soirée dansante. 13 jeunes se sont toutefois réunis.



Soirée Casino.

Soirée Noël.

Prochaine date à Sévignac :
le 14 mars à 18h30
Inscription obligatoire par mail :
oisclLucie@gmail.com
ou via les réseaux sociaux

É
ÉCOLE

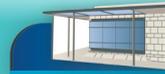
En Novembre, les classes de PS-MS et GS-CP ont découvert la sophrologie musicale avec Romuald Mestre musicien et Sophie Selsosse sophrologue. Les enfants ont fait appel à leurs émotions sur un parcours de motricité musical.



Le jour des vacances de Noël, les enfants de l'école ont eu la visite surprise du Père Noël qui a gâté toutes les classes : trottinettes, livres, jeux de société, matériel de sport.... Chaque enfant est aussi reparti avec un sachet de confiseries offert par le Père Noël !



Christelle a régalé les enfants à la cantine avec un délicieux repas de Noël et servi entre autres par Lisiane !



M MARCHÉ DE NOËL



Le dimanche 24 novembre a eu lieu le marché de Noël organisé par l'amicale laïque de l'école à la salle Koroll.

Celui-ci a eu un grand succès grâce à la vingtaine d'exposants locaux (saucissons, miel, rhum, créations manuelles, décorations ...).

Il y avait également la vente de créations réalisées en amont par les élèves de toute l'école en collaboration avec les professeurs. La vente de gâteaux et de crêpes confectionnés sur place, le midi la présence de Food Truck pour se restaurer ainsi que la vente de bière de Noël, de chocolat chaud et de vin chaud, les balades en tour de calèche ont permis aux enfants, aux parents et visiteurs de se réunir pour une journée de féerie.

Les bénéfices du marché de Noël permettront de financer divers projets pédagogiques de l'école.



C CLASSE 4

Le dimanche 10 novembre, la salle Koroll a accueilli le repas des classes 4. Le repas s'est déroulé dans une bonne ambiance et les 60 convives ont partagé un moment chaleureux. Petite mention spéciale pour le dessert préparé par le Fournil de Sévignac qui a ravi les gourmands présents.

A ADOM



L'ADOM, Association D'Organisation de Manifestations, a été créée en 2016, dans l'objectif d'apporter une nouvelle dynamique événementielle sur notre territoire.

Depuis sa création, l'ADOM a accompagné 13 associations avec des dons qui s'élèvent à plus de 7 000 €. Les causes soutenues sont, pour la majorité, des enfants de notre territoire qui sont malades ou invalides. L'ADOM a également soutenu deux causes humanitaires.

A l'occasion du dernier bal de l'association qui s'est déroulé le 16 novembre 2024 à Sévignac, l'ADOM a soutenu la team ALASCA Rose, partie en trek en faveur d'octobre Rose et de la lutte contre le Cancer du sein. Cette soirée fût une belle réussite avec plus de 300 entrées. Un don de 600 € a pu être remis à cette association !



Retrouvez l'ADOM dès le 15 février prochain, à la salle KOROLL de Sévignac, pour un Bal - After St Valentin en faveur des frères solidaires, participants au 4L Trophy de 2026. Prenez date, pour Fun Together, le 7 juin 2025, au terrain des sport de Sévignac pour un après-midi Olympiades et animation, suivi d'une soirée musicale (Concert et Bal).

BARBOTONS DANS LA RIVIÈRE

La Maison Pêche et Nature
des Côtes d'Armor

du 8 février au 7 mars 2025

08/02 > 23/02 : lun. à sam. 9h30-12h30 et 14h-17h30
24/02 > 07/03 : lun. à ven. 14h-17h30

Barbotons dans la rivière

Espace d'éveil à la nature en intérieur pour les 1-6 ans

Informations sur : www.maisonpechenature.com

Et aussi : spectacle **Pépé pêche** pour les 1 - 6 ans
Samedi 22 février : 10h, 11h15, 15h45 ou 17h sur réservation en ligne

Maison Pêche et Nature
2, rue des grands moulins
22270 JUGON-LES-LACS
02.96.50.60.04

Logos: Région Bretagne, Agence de l'eau Loire-Bretagne, PÊCHE, LAMBALLE TERRE & MER, Côtes d'Armor Département, Maisons Nature.

une exposition proposée dans le cadre de la sensibilisation autour du SAGE Arguenon - Baie de la Fresnaye

Et si être **retraité** c'était **vouloir dormir comme un bébé ?**

ATELIER SOMMEIL

Gratuit

Conférence 4 mars 2025 - de 10h à 12h
Suivi d'un atelier de 6 séances, le mardi
Salle KOROLL, 2 rue de Stade - à Sévignac

Inscription auprès de la mairie de Sévignac
au 02 96 84 92 01

Logos: Rb, POUR BIEN VIEILLIR sans trêve, Agence de l'eau Loire-Bretagne, PÊCHE, LAMBALLE TERRE & MER, Côtes d'Armor Département, Maisons Nature, BrainUp.

ATELIER SOMMEIL

Une action de prévention sur le sommeil des seniors via Lamballe Terre & Mer est organisée, des ateliers seront proposés par l'association Brain Up à compter de mars 2025.

Une réunion publique est prévue le mardi 4 mars 2025 de 10h à 12h à la salle Koroll afin de présenter et expliquer le programme à la population. Suivie de 6 ateliers répartis en 1 atelier par semaine de 10h à 12h : les mardis 11, 18 et 25 mars et les mardis 1er, 22 et 29 avril 2025.